

RENDONS L'EGLISE AU PEUPLE DE DIEU ! – Pour en finir avec le cléricalisme.

RENDONS L'EGLISE AU PEUPLE DE DIEU ! – Pour en finir avec le cléricalisme.

Romain BLANDIAUX
Roger FRANSSEN
Gaby HANSENNE
Jean-Philippe KAEFER
Xavier LAMBRECHT
Sébastien LOUIS
Bérengère NOEL
Rosalie SPECIALE
Caroline WERBROUCK

Rendons l'Eglise au peuple de Dieu ! Pour en finir avec le cléricalisme.

Photo de couverture © Isabelle C.
"Sur l'île de Ré"

Avant-propos

Une pratique pastorale, un questionnement théologique, une démarche de réflexion.

Les sacrements tels que nous les célébrons, tels que nous les symbolisons, ne sont qu'une étape d'un long parcours historique. Non seulement ils se sont adaptés à l'histoire, toute la sacramentelle en témoigne, mais ils sont appelés à encore évoluer car notre foi est vivante. Aujourd'hui, concrètement, l'accès aux sacrements est de plus en plus compliqué, principalement parce que leur célébration est réservée aux prêtres qui sont de moins en moins nombreux et de plus en plus vieillissants.

De plus, dans le contexte de sécularisation que nous connaissons, l'Eglise se raidit en réservant l'accès aux sacrements à des chrétiens qui font preuve de capacités. Cette accumulation d'exigences verse parfois dans l'élitisme et, corollairement, dans l'exclusion des marginaux et des plus faibles. Dernièrement, une règle dans l'Eglise

vient de changer, permettant l'accès des femmes au lectorat et à l'acolytat. Un théologien du diocèse de Liège, en était enchanté, voyant là une étape décisive vers l'ordination diaconale des femmes. D'abord, cela relève de l'hypothèse, au mieux de l'espérance... Est-ce seulement une bonne idée ?

La porte d'entrée de notre réflexion voulait questionner le ministre institué du sacrement. Et, très vite, sont venues se greffer de grandes questions connexes que l'on ne pouvait éviter. Nous avons voulu les aborder sans tabou, au risque de choquer (ce qui n'est pas notre intention, mais nous nous rendons compte que certaines susceptibilités pourraient être exacerbées.) . L'intuition initiale est de sortir du cadre de réflexion actuel pour permettre une créativité saine et productive, prometteuse d'avenir. Sortir du cadre permet aussi de remettre en cause le cléricalisme tant fustigé par l'enquête à propos de la synodalité dans l'Eglise. Nous invitons chacun.e à lire et à réfléchir ces questions avec nuance. La réalité n'est pas en noir et blanc. Bien souvent, c'est dans le paradoxe que notre foi trouve son chemin le plus juste.

Nous vous livrons le fruit de notre réflexion, non comme "des intellectuels en chambre", mais comme des chrétiens baptisés qui veulent vivre pleinement leur baptême. La théologie du baptême nous rappelle que, par ce sacrement, nous sommes des prêtres, des prophètes et des rois... Voilà qui donne tout le crédit à notre réflexion. De plus, nous insistons en pour rappeler que ce baptême se vit en lien avec une/des communautés chrétiennes. Notre questionnement trouve sa source dans nos divers engagements et dans la vie communautaire que nous y vivons.

Notre réflexion, nous avons voulu l'enrichir de nos rencontres. Durant un an, nous avons accueilli et écouté un historien de l'Eglise et évêque, un liturgiste, un canoniste, un pasteur protestant, un théologien connaisseur de la pensée de Joseph MOINGT, ... et nous avons pris le

temps de nous partager nos lectures. Vous en trouverez trace dans nos références dans le texte.

Notre intention étant de susciter la réflexion et le débat, n'hésitons pas à en être les artisans là où nous vivons notre foi.

Réflexion 1 En guise d'introduction

L'accès aux sacrements.

« Voici des années, j'ai reçu comme mission de notre évêque d'être aumônier en milieu carcéral. Quand j'y pense, c'est très beau : il me délègue une partie de sa tâche de pasteur en m'envoyant, moi, un laïc, père de famille, partager l'amour du Christ en prison. Au cours du confinement lié au Covid, j'étais une des rares personnes extérieures à pouvoir y entrer et à avoir des contacts avec les détenus. Plus que jamais, ils avaient besoin de soutien pour se raconter, faire le point sur leur vie devant quelqu'un et parfois devant Dieu. Cet accompagnement de longue durée pouvait aboutir à une demande de sacrement de réconciliation. Et là je devais leur dire « non » : "non, je ne peux pas faire entrer un prêtre pour que tu puisses recevoir le sacrement ; non, je ne peux pas te donner le pardon au nom de l'Eglise et de Dieu..." Ce chemin de paix envers soi-même, envers les victimes et envers Dieu, brutalement interrompu, c'est, pour moi, une grande souffrance ! ... »

« Moi, je suis visiteuse de malades dans une unité pastorale : je rencontre des personnes à leur domicile ou en maison de repos. Ce qui me frappe, c'est que les gens ne demandent plus les sacrements. Savent-ils seulement que ça existe encore ? Au moment de la mort, certains se souviennent de l'Extrême-Onction et du prêtre qui venait à

la maison pour un rite de passage... mais, c'est tout. Je n'ai pratiquement aucune demande pour qu'un prêtre vienne donner le sacrement des malades. Alors je me pose la question : quel est l'avenir pour nos sacrements et pour l'Eglise en général ? »

Pendant plus d'un an, une douzaine de personnes ayant des responsabilités ecclésiales à l'hôpital, en maison de repos, en prison ou en paroisse, se sont réunies une fois par mois pour réfléchir à la manière dont les sacrements sont vécus aujourd'hui. Le point de départ de cette réflexion n'est pas la diminution du nombre de prêtres ou la désaffection des fidèles lors de la messe dominicale... Il s'agit d'une posture plus positive et plus dynamique. Chaque lieu (communauté paroissiale, aumônerie des hôpitaux ou des prisons...) est une réalité spécifique avec ses besoins propres d'organisation, dont le choix du ministre de culte, la vie de la communauté et la vie sacramentelle. L'accès aux sacrements et leur célébration sont de plus en plus compliqués. Cela nous interpelle beaucoup. Pourquoi et comment en est-on arrivé là ? Aujourd'hui, quel est ou quel devrait être le visage de l'Eglise ? Quelles sont ses espérances, ses défis et ses besoins ? Comment approfondit-elle le message du Christ sans en perdre la sève ?

« *La foi agit par l'amour* » (Gal 5,6). Quand le croyant demande des actes religieux comme les sacrements, ceux-ci doivent le conduire à l'amour fraternel qui donne sens car l'homme trouve son accomplissement dans la rencontre. Pendant longtemps, l'Eglise a beaucoup insisté sur la présence de Dieu à des moments précis : elle a retenu sept sacrements (pour l'initiation : le baptême, l'eucharistie et la confirmation ; pour la guérison : la réconciliation et l'onction des malades ; et pour le service : l'ordination et le mariage). Ils ont été codifiés, isolés du reste de la vie et ont été confiés exclusivement au monopole du prêtre. Le vocabulaire n'est plus adapté. Si le langage de l'Eglise exige de l'autre qu'il répète des formules incompréhensibles ou qu'il accepte des pratiques coupées de sa réalité quotidienne, comment peut-il se sentir vraiment accueilli ? Les sacrements sont des

rencontres privilégiées avec Dieu. Il s'y donne. Ne pas permettre aux malades ou aux prisonniers, ... d'y avoir accès est un manquement grave ! L'Eglise est alors obstacle à l'amour de Dieu. L'aumônier, le visiteur a souvent cheminé longuement avec la personne qu'il visite, dans une écoute bienveillante. Une fraternité s'est établie. Il a accueilli avec miséricorde les confidences d'un mourant ou d'un détenu. Cette démarche vraie, cette rencontre, cette « confession » est une véritable expérience de l'amour de Dieu. Ce geste d'amour est sacramentel. Pourquoi, dès lors, la célébration du sacrement du pardon doit-elle être reportée parce que l'aumônier, le visiteur ne trouve pas de prêtre, seul autorisé à célébrer le sacrement ? Nous nous sommes enfermés dans des modèles qui ne correspondent plus à notre réalité.

Le christianisme n'est pas une religion comme les autres : c'est Dieu qui vient à l'homme en la personne de Jésus. Mais cette présence physique du Christ n'a duré qu'une trentaine d'années, il y a plus de vingt siècles. Après sa mort et sa résurrection, Il donne à l'Eglise naissante l'Esprit Saint pour vivre en s'adaptant. Depuis toujours, la mission confiée par Jésus aux chrétiens concerne son Evangile et non pas un code religieux ou une annonce de l'Eglise. La foi les tourne vers un illimité de l'amour : découvrir un Dieu qui appelle l'homme à la liberté et à la responsabilité, un Dieu qui s'intéresse à la vie de l'homme sur terre. Emmanuel LEVINAS dit que toute la Bible peut se résumer dans ce seul mot : « *Tu te dois à autrui* ». Voilà la question : qu'est-ce que le chrétien a appris de sa fréquentation de Dieu ? Rassurez-vous : il n'y a pas de « paradis à gagner » ni de « marchandise à vendre ». « *Tu te dois à l'autre* » permet simplement d'en comprendre le sens. Il invite à être plus proche de toute personne rencontrée qui peut être dans le besoin, qui demande de l'aide, un signe de reconnaissance ou de fraternité. Autrement dit, pour annoncer l'Evangile, il s'agit de se conduire comme le prochain, le frère de tout autre être humain, sur un mode de relations simples. Dans la parabole du Jugement dernier (Mt 25, 31-46), Jésus le dit clairement :

c'est Lui qui a été rencontré dans toute démarche de compassion, même s'il n'a pas été reconnu. C'est le « sacrement du frère ».

Avant de bâtir des structures internes qui sont bien nécessaires, « faire Eglise » demande d'écouter le monde. L'Eglise ne se construit pas pour elle-même, mais en accueillant ceux qui se sentent en marge et en fondant tout service sur cet accueil prioritaire. *« Les programmes, les organigrammes servent, mais comme point de départ, comme inspiration ; ce qui fait avancer le Royaume de Dieu, c'est la docilité à l'Esprit. »*¹ Porter ensemble cette mission amène, en particulier à préciser le service spécifique confié au prêtre. Le ministère sacerdotal, tel qu'il est organisé aujourd'hui, est le fruit de plusieurs siècles de pratiques et de réajustements. Ce modèle correspond-il encore à notre époque ? Le prêtre a-t-il une autorité particulière ? Est-il simplement le garant de l'unité et de l'esprit de communion ? Pour le théologien Joseph MOINGT, le salut de l'Eglise n'est pas de renforcer les rangs du clergé, par exemple en ordonnant des femmes. Il s'agit d'abord de rétablir l'égalité à la base : c'est tout le peuple qui est en marche avec sa diversité, son organisation et la répartition des tâches selon les charismes. Tous les baptisés constituent l'Eglise. Par la nature même de leur baptême, les laïcs en sont donc membres à part entière et en charge de sa mission apostolique. Aucun chrétien, ni aucun groupe de chrétiens, n'en a le monopole. La question de la place faite aux femmes et aux laïcs en général doit se poser.

L'invitation du Pape François à partir aux périphéries et à ne pas s'installer peut servir de pilier pour l'Eglise du XXI^e siècle. Il précise aussi que faire synode, ce n'est pas se regarder dans un miroir mais faire route ensemble. Liberté et responsabilité pour aujourd'hui, comme pour les premiers disciples envoyés par Jésus ! Quelle réalité est au centre du débat : pouvoir célébrer librement un sacrement comme un don surabondant de Dieu ou bien dépendre d'un type précis de personnes, en l'occurrence d'un prêtre ? Comment aborder

¹ Pape François, « Discours à l'Action catholique italienne », 30 avril 2021.

les sacrements dans une société où il y a de moins en moins de connaissances sur ce qui se vit dans l'Eglise ?

Un changement de paradigme pourrait ouvrir de nouvelles pistes sans poser les questions en termes de conflit entre l'ancien et le nouveau, la tradition et le progrès... Ainsi, pourraient s'inviter des questions telles que : le choix d'hommes et de femmes engagés pour exercer le sacerdoce ; le ministère non ordonné dans des périphéries, comme les hôpitaux ou les prisons, pour célébrer les sacrements dans la logique d'un accompagnement ; la modification des structures de l'Eglise en ayant de petites communautés missionnaires reconnues... Des siècles de pratiques ont érigé des bases sur lesquelles s'appuyer mais aussi des frontières au-delà desquelles il est intéressant de s'aventurer, pour déjà oser poser des questions.

Chercher à annoncer et à porter cet amour de Dieu à nos contemporains, par des paroles et des actions dans lesquelles ils puissent se reconnaître et trouver la libération des maux dont ils souffrent et le bonheur auquel ils aspirent, tel est le défi de chaque chrétien et de l'Eglise tout entière.

Réflexion 2

Efficacité du sacrement

« *Voyez comme ils s'aiment* » ... C'est ce qui devrait pouvoir être dit de l'Eglise et plus particulièrement de chaque petite communauté locale. Le concile Vatican II (Lumen Gentium 48) parle de l'Eglise comme sacrement universel du salut. En d'autres termes, tous ces lieux constituent l'Eglise qui est le sacrement source de tous les autres. Ils sont le Corps du Christ ressuscité et manifestent sa présence au cœur du monde. Où est l'Eglise aujourd'hui ? Où se pratique la foi ? Quel est le bon « *kairos* » (c'est-à-dire le bon moment, le moment opportun) pour permettre à l'autre de se tourner vers cet illimité de l'amour de Dieu ?

Le christianisme n'est pas une religion comme les autres. Il naît d'un événement qui est le don de l'Esprit Saint, fruit de la vie, de la mort et de la résurrection de Jésus. A la fin de la période apostolique, à la mort des Apôtres, l'Eglise vit un tournant : elle doit faire le deuil de Jésus et se rend compte qu'Il ne va pas revenir tout de suite... Les communautés se trouvent alors des responsables, y compris des présidents de l'Eucharistie, en les choisissant parmi leurs membres. C'est ainsi que le ministère naît pour mettre en pratique le seul commandement : aimer Dieu et ses frères. Qui dit transmission de mission, dit imposition des mains : c'est un acte spirituel mais aussi un signe pour la communauté. Le projet du christianisme est de prendre

part à la grande famille humaine et de laisser passer le salut gratuitement, librement et pour tous (universel). Il va disséminer l'Evangile localement, au plus proche.

Pour communiquer avec les hommes, Dieu parle leur langage, il s'est fait homme lui-même, enraciné dans un pays, dans une culture. Il a connu la faim, la fatigue, l'émotion, la souffrance... C'est à partir des choses de la terre qu'Il nous parle. L'Evangile, c'est une "nouvelle" de bonté radicale toujours renouvelée, c'est tout autre chose qu'un message, qu'une doctrine, qu'un dogme. C'est une bonne nouvelle pour tous.

Les sacrements sont des occasions privilégiées pour rencontrer Dieu et doivent répondre à des besoins spécifiques de la communauté. Ils sont le signe révélateur du Christ qui continue à agir. A travers ces actes d'Eglise, les sacrements "signifient" les gestes mêmes du Christ. Leur action est signe de la vie de Jésus parmi nous.

Jusqu'au XIIe siècle, le nombre de sacrements n'était pas fixé et le mot «sacrement» désignait toute fonction sacrée. Aujourd'hui, ils sont au nombre de sept : le baptême, la confirmation, le mariage, l'ordre, le sacrement de réconciliation, le sacrement des malades et l'Eucharistie. Ils sont des signes qui nous unissent au Christ par l'action de l'Esprit Saint : ils relient les hommes à Dieu mais aussi les hommes entre eux. Ils nous permettent d'être en communion avec Dieu mais aussi avec nos frères : c'est cela être le Corps du Christ, donc de l'Eglise. Les sacrements sont signe de la présence de Dieu dans les réalités humaines. Ils ne sont pas seulement un rite, au sens restreint d'une démarche formelle et administrative, mais signe dans un contexte de communication entre des partenaires. L'action de Dieu ne se déploie que dans une relation. Recevoir un sacrement n'a de sens et de force que dans une relation à Dieu et aux autres, même si elle reste ténue. Les relations sont toujours premières ; ce sont elles qui suscitent les structures élémentaires qui permettent de durer dans le temps. La foi s'approfondit par la découverte de la Parole de Dieu et par l'échange avec d'autres, de ce qu'elle suscite en soi-même. Cet échange entre

tous les acteurs et la reconnaissance des apports de chacun en font un lieu d'actualisation de la Parole de Dieu.

Les sacrements sont donnés par quelqu'un qui en a reçu la délégation officielle, en continuité avec la tradition et avec la formation ad-hoc. Le ministère sacerdotal tel qu'il est pratiqué de nos jours est le fruit de plusieurs siècles d'évolution et pourrait encore varier dans le futur. Le mot « sacrement » vient du grec et peut être traduit par « mystère ». Cela nous invite à un minimum de forme dans la célébration du sacrement pour ne pas le réduire à ce que le célébrant en a compris, et à laisser Dieu agir au-delà de lui. Le sacrement nous met face à un autre dans la foi qui nous interpelle au nom de Dieu. Tout homme a besoin d'un autre, d'un tiers, à qui s'adresser... et le sacrement s'enracine dans cette réalité humaine. Mais Dieu n'est pas enfermé dans l'ordination...

Les sacrements ne peuvent être compris sans la sacramentalité de la vie tout entière. Dieu créateur se donne en tout : dans la nature mais plus particulièrement dans l'homme et la femme créés à son image et à sa ressemblance. Quand Saint Paul affirme que « tout est en Dieu » (1 Co 15, 28), il invite le chrétien à « trouver Dieu en toute chose » et à « vivre toute chose en Dieu ». Chacun peut l'accueillir. C'est ce que Jésus dit dans la parabole du jugement dernier (Mt 25, 31-46) : dans toute démarche de compassion, c'est Lui qui a été rencontré, même s'Il n'a pas été reconnu. L'unité de la foi, c'est la pratique de la charité, c'est le « sacrement du frère ».

Au fil des siècles, les sept sacrements ont été ritualisés et isolés du reste de la vie, du reste de la communauté. Un prêtre pouvait bâcler la messe et, même si pour lui elle n'avait aucune signification, elle était valide selon les règles canoniques. Un document notarial, par exemple, est « valide » s'il est exécuté selon toutes les recommandations. Mais de l'avis des théologiens, ce concept juridique « valide/invalid » n'a rien à voir avec les sacrements. Avec cette manière de penser, on mesure le pouvoir que se donne l'autorité qui

s'attribue le droit de déclarer une pratique valide ou nulle. N'est-on pas, dans ces cas-là, davantage dans la magie que dans la foi ?

La paroisse s'est beaucoup concentrée sur la préparation aux sacrements, ce qui a pour effet que les gens peuvent voir celle-ci comme un supermarché du religieux. Les équipes pastorales fonctionnent dans une dynamique d'offre et de demande de services religieux. Les presbytères ou secrétariats paroissiaux se sont transformés en bureaux pour recevoir les demandes. Les heures de bureau sont fixes et les membres de l'équipe sont peu disponibles hors de ces heures. Dans le même temps, la foi n'est plus perçue, pour beaucoup, comme une démarche collective qui a sa pertinence sur la place publique.

Tout geste d'amour vrai a quelque chose de sacramentel... Saint Ignace de Loyola, lors du siège de Pampelune (en 1521), s'est confessé à d'autres soldats. Cette démarche était courante au Moyen-Age : s'avouer pécheur et se confier à Dieu entre chrétiens. Il y avait, dans cette confession, quelque chose de sacramentel : une véritable expérience du pardon de Dieu ! Il en va de même aujourd'hui lorsqu'un aumônier, à l'hôpital, reçoit les confidences d'un patient ou, en prison, les confidences d'un détenu. L'écoute bienveillante devient ainsi le lieu même où Celui que Jésus nomme Père se laisse découvrir... Qu'est-ce que cela veut dire fondamentalement qu'une communauté remette les péchés ? Comment peut-elle y contribuer pleinement ? Ensemble, les chrétiens sont invités à porter le péché de l'autre et à l'aider à avancer.

Il n'est pas question de supprimer les sacrements, gestes de l'Eglise. Mais la grâce de Dieu n'y est pas confinée... Dans une pastorale qui se veut efficace, nous avons tendance à déterminer des passages obligés pour être sûrs d'arriver à un "produit fini", déterminé à l'avance. Dans une attitude de foi qui attend la fécondité de ce que nous semons, nous savons que ce que nous récoltons est toujours différent de la semence jetée en terre. Donc, semons de petites réalisations

symboliques, là où c'est possible. A titre de comparaison (même si elle a un côté simpliste), c'est comme le bouquet de fleurs qu'on offre à la fête des mères. Se retrouver ensemble autour de maman est déjà signe d'amour, offrir les fleurs en est le moment fort... mais qui ne fait sens que par les gestes d'attention qui le préparent et le précèdent. Plus important est le fait qu'un peu partout, des petites communautés se prennent en charge elles-mêmes, qu'il y ait un prêtre ou non parmi elles. Toute la vie, là où il y a de l'amour, est sacramentelle, mais les sept gestes que sont les sacrements le sont explicitement.

Réflexion 3

Le "sacerdoce" ... mission ou ordination, individu ou communauté ?

*« Une société qui ne produit plus de prêtres
est une société qui ne désire plus se reproduire
sur le modèle de son passé religieux. »²*

Au fur et à mesure que l'Eglise naissante grandit par le nombre de ses fidèles et par l'étendue du territoire converti, se pose la question pressante de son organisation et de sa direction.

Deux voies se dessinent :

- Selon la première que nous appellerons "presbytérale", c'est à la communauté locale de s'organiser. La charge de diriger y est conçue comme un charisme parmi d'autres. Certains seront invités à diriger (Ils seront appelés "presbytes", ce qui veut dire "anciens") d'autres seront catéchistes ou veilleront aux plus pauvres, etc ...

² Joseph Moingt, « Faire bouger l'Eglise catholique », Desclée de Brouwer, 2012, p. 65.

- La seconde voie que nous appellerons "sacerdotale", confie ce service à un groupe particulier, les prêtres. Ceux-ci, comme les prêtres de l'Ancien Testament deviendront les médiateurs exclusifs des rapports entre le divin et le peuple croyant.

Les premiers chrétiens n'avaient pas établi des médiateurs homologues à ceux de l'Ancien Testament. Pourquoi en auraient-ils eu besoin puisque Jésus-Christ, Dieu incarné, intervient directement ? Le Ressuscité aurait-il besoin de prêtres et d'évêques pour « se prolonger » ? La plus ancienne liturgie d'ordination presbytérale n'exprime pas une conception sacerdotale du ministère. Ce qu'on appelle communément le « sacerdoce » des fidèles est un sacerdoce « accompli » qui leur permet, grâce à leur baptême, de vivre hic et nunc la plénitude de la communion avec le Christ.

Bref, dans une religion de l'incarnation, parler de sacerdoce au sens d'un organe particulier de transmission de la réalité divine n'a pas de sens. Mgr Sylvain BATAILLE³, évêque de Saint-Étienne, écrit : « *Le sacerdoce commun est commun à tous, laïcs et prêtres. Le sacerdoce ministériel n'est qu'une vocation particulière à l'intérieur du sacerdoce commun, de sorte que le sacerdoce ministériel ne fait pas sortir du sacerdoce commun* »⁴.

Quand on regarde les communautés chrétiennes apostoliques, la dignité nouvelle reçue de fils et filles, qui changeait l'être profond, était saisie dans la foi et était l'œuvre de l'Esprit Saint agissant dans la communauté des chrétiens. Selon l'enseignement de l'Apôtre, cet Esprit se manifestait par des charismes ou des dons différents d'après les personnes. Les uns étaient prophètes, d'autres avaient le charisme d'interprétation, d'autres encore le don de gouverner, ... C'est à partir

³ « Peuple de prêtres, prêtres pour le peuple. Sacerdoce commun et sacerdoce ministériel, deux participations à l'unique sacerdoce du Christ ». Colloque sous la direction de la Société Jean-Marie Vianney, Artège / Lethielleux, 2017.

⁴ En utilisant le terme « sacerdoce », Mgr Bataille désigne la capacité qu'a chaque baptisé de communiquer directement avec le Christ, et non pas celle d'être un organe supérieur de transmission, un relais nécessaire entre le Christ et le « simple » baptisé.

de la communauté baptismale que se sont développés les différents charismes, dont celui de gouverner. Et ce lien de ceux qui gouvernaient (les évêques) avec la communauté est resté vivace sous des formes différentes au cours des siècles qui ont suivi : « *Celui qui doit présider à tous, doit aussi être choisi par tous* » (St Léon) ou St Augustin : « *Pour vous, je suis évêque, avec vous je suis chrétien* ».

Dans la démarche sacerdotale, le prêtre est choisi, formé et ordonné. Il fait de la sorte l'objet d'une véritable transformation ontologique qui lui confère une dignité supplémentaire.

Sans entrer dans de profondes considérations philosophiques, quand on parle d'ontologie, on fait référence à une définition ou une attitude qui irait jusqu'à l'être profond ou la nature profonde d'une réalité. Cette réalité profonde ou cet être dans ses fondements, est indépendante des circonstances et des environnements dans lesquels elle apparaît ou est impliquée. Le terme 'ontologie' est grec et a fait le bonheur de la philosophie ancienne et médiévale. Aujourd'hui, on est plus modeste et on parle plutôt de phénoménologie c'est-à-dire de la manière ou des circonstances dans lesquelles les choses ou les êtres apparaissent.⁵

En langage théologique et sacramental, on parlera du 'caractère' d'un geste ou d'un rituel qui change la nature de l'objet ou de la personne

⁵ Dans la même optique, Chr. JACOBS et A. BÜSSING⁵ écrivent : « Il existe une grande différence entre la notion d'identité en théologie et dans les sciences sociales. Alors que, dans la perspective théologique, on peut parler de "l'identité" du prêtre dans le sens d'une "adhésion à une essence", la compréhension du même terme dans la perspective des sciences sociales est définie de manière totalement différente : l'identité est un "acte de construction sociale" qui répond à la question : "Qui suis-je par rapport aux autres ?" Il s'agit de créer une adéquation entre le monde et la personne. Evidemment, la perspective des sciences sociales ne peut pas remplacer le concept « théologique » d'identité. Mais elle doit attirer l'attention sur le fait que les identités rigides deviennent problématiques. Ainsi, du point de vue des sciences sociales, "l'existence sacerdotale" ne peut pas (*plus ?*) exister. Il s'agirait de proposer des types de formes acceptables d'existence (*Normalformtypisierungen*), afin que les prêtres puissent avoir devant leurs yeux des possibilités « théoriques de vie réussie », s'ils veulent établir un rapport réaliste et acceptable entre leurs conditions ecclésiales et leur vie sociale.

sur lesquels le geste ou la parole sont exercés. Ainsi dans le cas des espèces du pain et du vin offerts dans l'eucharistie on parlera de 'transsubstantiation', changement de substance qui fait que le pain n'est plus du pain et le vin n'est plus du vin mais sont changés dans le corps et le sang du Christ. On peut dire qu'il s'agit d'une parole ou d'un geste qui va jusqu'à l'être (ontologique) même du pain et du vin. Il se passerait quelque chose de semblable dans l'ordination épiscopale et presbytérale. Le changement produit va jusqu'à l'être même de l'ordonné ; il est configuré en un autre Christ. Le rite sacramentel agit, comme on dit, '*ex opere operato*'.

Finalement, c'est le modèle sacerdotal qui va prévaloir. Grand paradoxe ! Au moment où la destruction du Temple de Jérusalem par les Romains va pousser les Juifs à construire un nouveau modèle d'organisation du culte, la religion rabbinique, les chrétiens vont adopter le modèle ancien fondé sur les prêtres. Les conséquences de ce choix vont être déterminantes pour le sujet qui nous occupe.

Dans cette orientation, le prêtre n'est plus seulement un homme, il est intrinsèquement prêtre et donc ce changement de nature lui confère des droits et un pouvoir incontestables. Cela fait de lui une personne « à part ». Cependant, cette manière de se considérer n'est pas sans conséquences.

D'un point de vue humain, cela entraîne chez beaucoup de prêtres une grande solitude dans les différents aspects de sa personne : solitude psychologique, physique, relationnelle et affective. Peut-être, pour compenser ce vide relationnel, certains sombrent dans des travers plus ou moins graves.

D'un point de vue théologique, cela va à l'encontre du message de l'Evangile où Jésus combat toutes les formes de cléricalisme de son temps. Le prêtre n'a pas à être une personne « à part », avec des pouvoirs spéciaux que lui confère son ordination (cfr. le chapitre sur le cléricalisme). La vision d'un prêtre ontologiquement transformé est un

obstacle majeur à la considération communautaire, synodale de l'Eglise et un frein à sa crédibilité.

Dans le quotidien, la plupart des prêtres se placent souvent au-dessus de la mêlée. Le prêtre se présente et est considéré par beaucoup de chrétiens comme « chef » de la communauté, le garant de la présence du Christ. Cette manière de voir génère des comportements peu en accord avec l'Evangile.

1. Le prêtre seul préside la célébration eucharistique. De par son ordination, il peut, dans la foi et par la prière, rendre Jésus présent dans le pain et vin. Jésus n'a cependant jamais dit qu'il serait présent à la condition qu'un homme (pas une femme !) célibataire et ordonné préside la célébration. Il a dit : « *Quand deux ou trois se trouvent réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux* » (Mt 18,20). Pourquoi faut-il une ordination et non une simple mission limitée dans le temps et l'espace pour assurer ce charisme ?

Dans l'administration des sacrements, il y a toujours eu dans l'Eglise, pour des situations spéciales, des pratiques qui sortaient de l'ordinaire, où le ministre du sacrement était un chrétien ou une chrétienne qui agissait au nom de l'Eglise. C'était le principe de '*Ecclesia supplet*'. Qu'on pense au baptême en cas d'urgence ou de danger de mort pour le nouveau-né ou un candidat au baptême à toute extrémité. Pourrions-nous y voir des ouvertures pour un possible changement ?

2. Le prêtre décide car il est porteur de "la Vérité" de par son statut. Peu d'entre eux sont capables de relations vraies, égalitaires donc fraternelles avec les chrétiens qui les entourent. Bien sûr, dans notre diocèse des groupes avec des noms divers ont été mis en place pour animer les Unités Pastorales avec l'espoir de développer une certaine synodalité. Cependant, dans la pratique, le curé reste celui qui tranche, qui décide ; de par sa place de clerc mais aussi parce que la plupart des laïcs

considèrent également toujours le prêtre comme le chef, le décideur, en tant que représentant de Jésus. Tant que la conception sacralisée du prêtre perdure, il y aura peu d'espoir de changement, même dans l'esprit des chrétiens, puisqu'y est entretenue une vision ontologique du sacerdoce.

La voie sacerdotale va ainsi entraîner une division à l'intérieur du Peuple de Dieu, la coupure entre prêtres et laïcs.

Dans l'encyclique *Vehementer nos* (1906), Pie X ira jusqu'à dire : « *L'Eglise est, par essence, une société inégale, c'est-à-dire une société comprenant deux catégories de personnes, les pasteurs et le troupeau, ceux qui occupent un rang dans les différents degrés de la hiérarchie et la multitude des fidèles ; et ces catégories sont tellement distinctes entre elles, que, dans le corps pastoral seul, résident le droit et l'autorité nécessaires pour promouvoir et diriger tous les membres vers la fin de la société. Quant à la multitude, elle n'a pas d'autre devoir que celui de se laisser conduire et, troupeau docile, de suivre ses pasteurs.* »⁶

Cette division va se poursuivre jusqu'aujourd'hui. Certes le Concile Vatican II va mettre l'accent sur le peuple de Dieu, "peuple de prêtres, de prophètes et de rois". Le baptême fait de chaque chrétien un participant au sacerdoce commun. Mais le concile maintient la distinction entre sacerdoce commun et sacerdoce ministériel en établissant une différence essentielle et non uniquement de degré entre les deux sacerdoce.

Le concile Vatican II (*Presbyterorum Ordinis*) a adopté, pour la première fois dans l'histoire de la théologie, l'expression « *in persona Christi capitis* ». Ce décret affirme que le prêtre est « *configuré au Christ Prêtre, tête (de l'Eglise)* ». Le prêtre est non seulement l'« image » du Christ au milieu des croyants, il est son « signe » efficace

⁶ Encyclique *Vehementer nos*, Pie X, 1906

(donc son « *sacrement* »). C'est comme tel que les fidèles doivent pouvoir le reconnaître⁷.

Le Catéchisme de l'Eglise catholique a introduit le concept *In persona Christi capitis* (« dans la personne du Christ, la tête [de l'Eglise] »)⁸, suivant ainsi le concile Vatican II (décret *Presbyterorum Ordinis*) qui a adopté pour la première fois dans l'histoire de la théologie l'expression *in persona Christi capitis*, afin de distinguer le sacerdoce ministériel du sacerdoce commun. Ce décret affirme que l'identité et la mission des prêtres dans l'Eglise doivent être comprises à la lumière du caractère sacramentel spécial reçu lors de l'ordination qui « *les configure ainsi au Christ Prêtre pour les rendre capables d'agir au nom du Christ Tête en personne (in persona Christi capitis)* ». Cette expression latine est très débattue aujourd'hui.

Enfin, le monopole ou l'exclusivité des prêtres dans l'administration des sacrements devient un obstacle lorsque leur nombre s'amenuise. Ils ne sont pas nécessairement disponibles au moment où la rencontre se fait impérieuse. La banalisation du rite, sa sclérose, se fait aussi plus fréquente.

Ces réflexions amènent une autre question : quelle est l'autorité de ce que l'on met facilement sous l'habillage de la Tradition avec un grand T ?

Rien qu'au détour de cette vue historique sommaire sur l'évolution du ministère presbytéral, on se rend compte à quel point les transformations de celui-ci ont été conditionnées par la société dans

⁷ Le cardinal Sarah n'hésitait pas à employer la notion d'*ipse Christus* : le prêtre est la personne même du Christ, il n'agit pas seulement en son nom. A l'opposé, le théologien allemand E. KELLER, dans : *Der Priester als Ikone Christi. Betrachtung zur sakramentalen Christi-Repräsentanz des apostolischen Amtes* ; FS Ch. Kardinal Schönborn ; Freiburg i.B., 2010, écrit que la compréhension sacramentelle du prêtre est en train de disparaître. Actuellement, le prêtre est plus estimé en fonction de ses qualités personnelles qu'en raison de sa qualification sacramentelle. Irait-on vers une sorte de désacralisation/sécularisation du prêtre ?

⁸ Pie XII (*Mediator Dei* (1947) avait préparé la formule en vue d'établir une différence ontologique entre le prêtre et les fidèles.

laquelle le peuple de Dieu était plongé. La conception de l'institution des prêtres dans l'Ancienne Alliance avec ses sacrifices et ses rituels dans le Temple, la plongée dans le monde grec et sa culture philosophique, le monde romain avec son organisation basée sur le droit, le Moyen-âge gagné par cette organisation qui reprend beaucoup de son ordre juridique (*ius, potestas, ...*), la Réforme, la Contre-réforme avec le Concile de Trente, tous ces accidents de l'histoire (et ce n'est pas fini...) forment un amalgame qu'on peut aisément qualifier de Tradition. Mais, les temps apostoliques, jusque dans leurs tâtonnements restent, pour nous, des éléments fondateurs et inspirants pour se mettre au plus près de la fraîcheur évangélique et de la mission apostolique dévolue aux premiers témoins.

Pour le catholicisme, la référence se situe dans l'Ecriture et sa tradition vivante. Les apports ultérieurs ne disqualifient pas nécessairement les données plus anciennes. Il peut s'agir d'approfondissements, dans la mesure où ils ne se mettent pas en porte à faux avec les « origines ». L'Ecriture elle-même est « en marche », en « tradition », pourrait-on dire. Les ministères tels qu'ils apparaissent dans le Nouveau Testament ne représentent pas une forme achevée.

La mission fondamentale de l'Eglise est d'être présence du Christ et témoin de l'Evangile. C'est d'être porteuse d'une parole libératrice et vivifiante pour chacun et pour le monde. L'ordination des clercs, telle que proposée et vécue actuellement, est un des poids qui freine le dynamisme et le prophétisme de l'Eglise.

Il est urgent de mettre en place une pratique plus authentique des communautés chrétiennes qui dépasse les barrières trop strictes d'une législation canonique témoignant de passés révolus et qui souvent font obstacle à l'Evangile croyant le servir...

Réflexion 4

La place de la femme dans l'Eglise

En 1976, Mannick chantait ce refrain :

« C'était dur d'être une fille en ce temps-là, ma chérie. Il fallait être gentille : « Ne parle pas, sois jolie ! » Oui, mais le monde a changé, il ne faut plus écouter ceux qui t'empêchent de vivre et d'aimer ! »

Le monde a-t-il vraiment changé ? Il y a évolution, certes, mais quel chemin reste encore à parcourir ! Même si on voit, aujourd'hui dans le monde, une évolution vers plus de reconnaissance de la dignité et des droits de la femme, l'Eglise reste bien à la traîne. La misogynie dont elle a fait preuve depuis des siècles demeure, malheureusement, une réalité, même si elle est atténuée dans certains pays occidentaux. En janvier 2021, le pape François a officiellement autorisé les femmes à être lectrices et à aider au service de l'autel pendant les célébrations eucharistiques. Cette officialisation ne faisait que ratifier une pratique déjà courante depuis des années. Belle avancée de l'institution ! Cela pourrait faire sourire si ce n'était aussi lamentable ! Oui, le chemin est encore long à parcourir !

Le constat est que, ce sont les femmes qui, en majorité, fréquentent les églises. Elles sont très présentes dans des services comme la

pastorale (la catéchèse, la visite aux malades...), le secrétariat, le fleurissement des églises, ... Elles ont beau être nombreuses et utiles, leur place est peu, voire pas reconnue par l'institution. D'une part, elles sont souvent renvoyées à des tâches subalternes, dites « féminines », dans les communautés et d'autre part, elles sont peu présentes dans les postes importants et/ou de décision de ces mêmes communautés. Joseph MOINGT⁹ dit « ... elles ont été écartées des postes de responsabilité, notamment en catéchèse, hormis celles qui étaient intégrées à une équipe pastorale au moyen d'un ordre de mission en bonne et due forme, la plupart se voyaient reléguées dans des fonctions subalternes et fortement encadrées ». Même si cette réalité française ne correspond pas tout-à-fait à la nôtre, elle n'en est pas moins réelle.

Dans notre diocèse (Liège), par exemple, l'Evêque a nommé certaines femmes en tant que déléguées épiscopales à des postes de direction de certains vicariats. C'est une belle avancée qui témoigne d'une ouverture de l'Evêque, mais qui, malheureusement, n'est pas partagée par l'ensemble du clergé. Il suffit de voir comment certains, parmi les clercs, continuent de considérer ces femmes avec la hauteur empreinte de mépris dont ils savent user et abuser depuis toujours.

En reléguant les femmes au deuxième plan, l'Eglise se coupe de toute une richesse humaine : celle qui constitue la moitié de l'humanité. Et pourtant, comme il n'y a pas de citoyens de « seconde zone », il ne devrait pas y avoir, dans l'Eglise, ainsi que sont considérées les femmes, des chrétiens de « seconde zone ». Joseph MOINGT¹⁰ relie la notion de « *concitoyens des Saints* » (Eph. 3,19) que Paul attribue aux chrétiens d'origine non-juive, au « ...principe fondateur de l'Eglise ainsi énoncé à plusieurs reprises par l'Apôtre : « Il n'y a plus Grec et Juif, ni homme libre et esclave, ni masculin et féminin (ou ni homme et femme), car tous vous êtes un en Jésus-Christ » (Gal 3,28). Pour Paul,

⁹ Joseph MOINGT, "Faire bouger l'Eglise catholique" DDB, 2012, p.137

¹⁰ Joseph MOINGT, idem, p.146

les différences évoquées ne peuvent pas être « source de divisions, d'exclusion ou d'inégalités dans l'Eglise. »¹¹

Alors, à quand la juste place des femmes dans l'Eglise ? Serait-ce une question de partage de pouvoir qui fait peur ? Est-ce une vision culturellement et théologiquement connotée de la femme source de péché (originel ?) ?

Joseph MOINGT, duquel nous nous inspirons largement, situe la question de la place de la femme dans l'Eglise sur deux plans : celui de l'éthique concernant la sexualité, les relations intra et/ou extra-conjugales, le contrôle des naissances... et celui de la gouvernance.

Il relève que, dans le premier aspect, les femmes ont souvent été l'objet de condamnations de la part de la papauté. Est-il normal que le magistère décrète des jugements et impositions sans associer tout le peuple, voire les personnes concernées, en l'occurrence les femmes, à la réflexion et au débat ? Pourquoi les femmes sont-elles souvent les seules visées alors que, dans ces questions, l'homme y contribue largement ? Par exemple, une femme prostituée sera considérée comme pécheresse, voire même femme perdue, alors que les hommes qui bénéficient de ses services ne sont pas considérés comme pécheurs.

En ce qui concerne la gouvernance, J. MOINGT fait remarquer que depuis Vatican II, on voit une augmentation du nombre de femmes dans les services d'Eglise. Non pas parce que leur place y est reconnue comme légitime, mais simplement parce qu'il y a une baisse du nombre de prêtres. Et aujourd'hui, le nombre est tellement bas qu'on fait appel aux prêtres africains ou des pays de l'Est, porteurs de cultures, civile et théologique, différentes de ce qui se vit ici. L'Eglise devrait revoir cette pratique et donner une place bien plus significative aux laïcs, hommes et femmes.

¹¹ Joseph MOINGT, idem, p.146

L'institution catholique justifie cet éloignement des femmes par le fait de sa connaissance de la volonté de Dieu pour la femme et l'homme, basée sur certaines interprétations des Evangiles. Sa conviction est « *si profondément intériorisée que nul ne prend la peine de l'interroger sérieusement, et ce d'autant plus que les "gardiens du temple" sont le plus souvent des hommes.* »¹². Elle s'est faite la porte-parole de Dieu au sujet des femmes. Or, le Verbe de Dieu c'est Jésus ! Donc « *Quoi de plus simple que d'interroger Jésus lui-même ? Qui mieux que lui connaît les « intentions de Dieu » ?* »¹³

Dans son livre, dont nous relaterons quelques lignes de force ci-dessous, Christine PEDOTTI va analyser de manière rigoureuse « *quelle relation Jésus a eue avec ces femmes, nombreuses dans les Evangiles, et qui ne font pas tapisserie.* »¹⁴

Jésus a une relation bienveillante et innovante avec les femmes, ce qui choque en ce temps-là. Du point de vue général et de la sexualité en particulier, les hommes avaient des droits et les femmes des devoirs. Exemple : l'épisode de la femme adultère (Jn 8,1-11). Jésus rééquilibre la situation. Il rend à la femme sa dignité en renvoyant chacun à son propre péché. Dans ce texte, l'homme et la femme sont mis au même niveau. Le péché des hommes est considéré par Jésus sur le même plan que celui de la femme.

On voit, ici, une première égalité entre hommes et femmes dont notre Eglise devrait s'inspirer.

En partant du texte de Marthe et Marie (Lc 10, 38-42), Jésus se révèle comme « *l'homme qui libère les femmes* »¹⁵ :

- Marthe représente le rôle que l'on attribue habituellement aux femmes. Même si, aujourd'hui, il y a évolution et que les femmes travaillent à l'extérieur, cela reste d'actualité. Si les femmes ne font pas tout dans les tâches domestiques, il leur reste une

¹² Christine PEDOTTI, "Jésus, l'homme qui préférait les femmes", Albin Michel, 2018, pp.9-10

¹³ C. PEDOTTI, idem, p.10

¹⁴ C. PEDOTTI, idem, p.12

¹⁵ C. PEDOTTI, idem, p.105

charge mentale importante car elles sont souvent les têtes organisatrices du ménage : elles doivent penser à tout.

- Marie est présentée comme libérée de ce rôle. Elle se met aux pieds de Jésus et écoute ses paroles. L'expression « *être à l'écoute aux pieds du Seigneur* » renvoie, dans le monde juif de l'époque, à l'attitude du disciple qui, aux pieds de son maître étudie la Torah. « *En choisissant cette place de l'écoute et de l'étude, Marie échappe à la condition féminine et au service de la maison* »¹⁶. Marthe réagit et montre son aliénation bien ancrée dans sa culture. Les femmes, elles-mêmes, se mettent dans leur rôle domestique.
- La réponse de Jésus, affirmant que Marie a choisi la bonne part, ne l'enferme pas dans ce rôle mais, au contraire, la confirme dans son choix d'être disciple. Et personne ne pourra l'en déloger. Jésus ne renvoie pas Marie au rôle que sa culture lui avait assigné, mais lui donne sa place de disciple au même titre que les hommes. Ici, comme dans toutes situations d'aliénation dans les Evangiles, et en termes actuels, on peut dire que « *Jésus libère les femmes de leur assignation de genre* »¹⁷.

Il est étonnant de constater que cette histoire a toujours été lue comme allégorique et avec une portée universelle : Marthe et Marie représentant les deux parties de chaque personne, homme et femme. Pas du tout comme un texte fort concernant la libération des femmes. A l'inverse, quand Jésus choisit ses disciples, on lui accorde un sens genré. Il s'agit bien d'hommes et pas de femmes !

Du point de vue de la féminité, Christine PEDOTTI relève que, pour le magistère, la femme est souvent définie par sa maternité. C'est son identité, sa fonction. Voir la lettre apostolique de Jean-Paul II en 1988, *Mulieris Dignitatem* (De la dignité des femmes). Il y est dit « *Il nous faut orienter maintenant notre méditation vers la virginité et la maternité, deux dimensions particulières selon lesquelles se réalise la*

¹⁶ C. PEDOTTI, idem, p.112

¹⁷ C. PEDOTTI, idem, p.120

personnalité féminine ». Jésus n'a jamais défini de cette manière les femmes. Au contraire, dans l'épisode où une femme s'écrie, au passage de Jésus, la béatitude suivante « *Heureuses les entrailles qui t'ont porté, heureux les seins que tu as sucés !* » Jésus lui répond « *Heureux plutôt ceux qui écoutent la parole de Dieu et l'observent !* » (Lc 11,28). Jésus remet bien les choses à leur place. On ne peut assigner un rôle aux femmes en fonction de leur biologie. Ce qui est important n'est pas ce qui se passe dans le corps mais dans le cœur. La même chose pour Marie de Nazareth. « *Sa dignité n'est pas liée à ses entrailles ou à ses seins (...) mais à son accueil et son observance de la parole divine transmise par l'ange de l'Annonciation* »¹⁸.

Sur le thème de l'impureté de la femme due à ses menstruations et/ou au péché originel, Jésus est bien clair. Les femmes ont été écartées de la vie publique à cause de ce qui était considéré comme leur impureté.

Dans le Premier Testament (Lv 15, 19-20), les femmes pendant les menstruations doivent s'isoler et ne rien toucher. Ce sont des rites de purification qui vont lui permettre de retrouver une vie sociale normale. Heureusement, les premières communautés chrétiennes n'ont pas suivi cette pratique. Les femmes pouvaient, sans condition de pureté, assister aux assemblées.

Cependant, il en est resté des traces dans notre culture. Il n'y a pas bien longtemps encore, après l'accouchement qui les rendait impures, les femmes devaient aller à l'église, pratiquer un rite de purification nommé « les relevailles ». Et combien de prêtres ont refusé que des femmes s'approchent de l'autel pour des raisons de pureté ! Or, dans le passage d'Evangile qui raconte l'épisode de la femme aux pertes de sang (Mc 5,21-24), Jésus, en se laissant toucher par elle, rend à la femme sa place, sa dignité. Il la libère du poids de la Loi. Il re-suscite la vie en elle. Il ne l'enferme pas dans une représentation d'impureté qui lui serait ontologique.

¹⁸ C. PEDOTTI, idem, p.121

Dans les différents extraits évangéliques évoqués ci-dessus, nous pouvons constater combien Jésus considère les femmes comme des personnes à part entière avec les mêmes droits et devoirs que les hommes, avec la même dignité humaine que les hommes sans réduire leur nature à leur biologie. Les femmes sont également dignes et compétentes que les hommes pour être disciples de Jésus. L'Eglise a un peu oublié voire même ignoré cela. Elle a souvent pris comme modèle de la femme, Marie de Nazareth, en lui octroyant une personnalité de femme soumise, discrète et passive. Cependant, dans les évangiles, Marie apparaît très peu et seulement à des moments clés et elle ne figure pas parmi les disciples, hommes ou femmes. Certaines, parmi les autres femmes, ont une place plus importante que Marie. Pourquoi donc la prendre comme seul modèle et de manière erronée ?

Il reste un dernier point à aborder, et non le moindre. Les femmes ont une place importante dans les récits de Pâques (Elles ont été les premières à découvrir le tombeau vide et à recevoir le message de la Résurrection)¹⁹. Cet élément n'est remis en cause par aucun spécialiste tellement cela va à l'encontre des mentalités de l'époque où les femmes n'avaient aucun crédit de témoignage. Que des femmes puissent être les dépositaires du message fondateur du Christianisme, qu'elles aient la mission de l'annoncer est inouï mais réel.²⁰

¹⁹ Le plus ancien texte- 1 Co 15,4 – affirme que c'est à Pierre que le Ressuscité est d'abord apparu. Cela ne diminue en rien le rôle des femmes dans les récits.

²⁰ Si l'on jette un regard sur le développement de l'Eglise postpascale, force est de constater que chez les premiers chrétiens, se réunissant dans les maisons de l'un ou de l'autre, les femmes ont joué un rôle non négligeable. Paul eut de nombreuses collaboratrices çà et là dans l'« archipel » ecclésial qui deviendra, vers 250, une institution : la grande Eglise. L'apôtre ne cite pas moins de 18 femmes.

A la fin de l'épître aux Romains, Paul fait l'éloge de 27 collaborateurs, dont 10 femmes, parmi lesquelles il mentionne Phœbé, « notre sœur, diaconesse de l'Eglise de Cenchrées : offrez-lui dans le Seigneur, un accueil digne des saints » (Rm 16,1-2). Son titre de diaconesse est valorisant. Paul, ailleurs, se l'applique à lui-même. Cette mise en valeur de Phœbé révèle le rôle des femmes dans l'Eglise ancienne, même si on présente parfois Paul comme étant misogyne, un aspect de son message que nous ne débattons pas ici. Autre exemple, parmi les femmes auxquelles Paul s'adresse lorsqu'il enseigne à Philippiques, on trouve une certaine Lydie, qui « était toute oreille » (Ac 16,14). Passionnée par les paroles de Paul, elle reçut le baptême et devint cheffe de la communauté. Dans la vie des premières communautés,

C'est l'histoire ecclésiale ultérieure qui a dégomme les femmes au profit des apôtres. Or, être apôtre signifie être envoyé (*apostellô* en grec signifie « envoyer »). Dans les Evangiles, ce sont d'abord les femmes qui sont envoyées pour annoncer le message fondateur. N'est-ce donc pas aux femmes aussi que Jésus a confié le rôle d'apôtre ? (Mt 28,7 – Mc 16,7 – Lc 24, 8-9 – Jn 20,17).

Cela nous renvoie à notre question de départ : pourquoi l'Eglise refuse-t-elle que les femmes participent à sa gouvernance ? Les raisons qu'elle invoque, semblent sans aucun fondement évangélique. Soyons clairs : nous ne revendiquons pas le sacerdoce pour les femmes puisque nous remettons en cause l'ordination elle-même. Quand on voit les dérives du cléricalisme, il est légitime de s'interroger sur son sens.

Nous plaiderons en faveur de missions octroyées aux femmes comme aux hommes pourvu qu'ils aient la formation et les compétences requises. On peut imaginer une Eglise moins soucieuse de son pouvoir, de sa visibilité, ... mais plus soucieuse de porter, en paroles et en actes, le message d'Amour, de Libération et de Vie comme le Christ l'a vécu. En cela, nul besoin d'une ordination qui ferait de l'ordonné une personne « à part ». Par contre, donner des missions à des personnes pour un temps et un espace définis serait davantage en cohérence avec l'esprit de l'Evangile. Nous voulons donc une Eglise où les femmes et les hommes soient traités de manière égalitaire, une Eglise où les femmes soient prises en considération, à leur juste place tout comme Jésus l'a montré dans les Evangiles. Finalement, nous voulons une Eglise où les laïcs, hommes et femmes, ne soient plus infantilisés par le clergé mais considérés comme aptes de par leur condition de fils et filles de Dieu.

hommes et femmes sont la plupart du temps placés sur pied d'égalité, que l'on soit marié-e, célibataire, veuf ou veuve (1 Co 7).

Réflexion 5

Les premières communautés : sans prêtres ?

Commençons par un constat : le paradoxe des célébrations eucharistiques !

Le déficit grandissant du nombre de prêtres²¹ dans l'Eglise catholique, la restructuration en unités pastorales, des horaires de célébration toujours changeants, la volonté de maintenir le système paroissial, ... obligent les pratiquants dominicaux à *se déplacer* vers des lieux toujours plus distants de chez eux. Ce regroupement par « *ratissage* » ne correspond pas du tout à l'esprit de l'Eucharistie. En effet, Dieu se donnant gratuitement, il est contradictoire d'imposer aux chrétiens un déplacement qui donne l'impression qu'il faut *mériter* son Pain.

- Le théologien J.P. GALLEZ écrit : « *La logique de la révélation chrétienne est fondée dans l'incarnation et la logique de la dissémination, c'est-à-dire du plus proche* ».

²¹ Que penser des incessantes prières pour les vocations à la prêtrise, apparemment si peu exaucées ? Dieu serait-il devenu sourd ? « *Mais la surdit  ne serait-elle pas plut t chez les hommes de Dieu que chez le Dieu des hommes* » ? (M. SALAMOLARD, "Prêtres, et après ? L'avenir des paroisses et de l'Eucharistie", 2011).

- J. MOINGT²², dans le même sens, écrit : « *le ministère sacerdotal doit être pensé à l'échelon d'une Eglise locale, communauté de campagne, ville moyenne, quartier de grandes villes* ».

L'Eglise catholique est paradoxale, à la fois elle accorde la plus grande importance à l'Eucharistie, et à la fois elle ne se donne pas les moyens de la célébrer ! Avouons que c'est un manque de logique. Déjà dans les Eglises fondées par St Paul, une telle situation aurait été impensable : « *Si je t'ai laissé en Crète, dit-il à Tite, c'est pour établir dans chaque ville des presbytres* » (Tite 1,5).

La question qui dérange : l'essentiel est-il de pouvoir célébrer librement l'Eucharistie ou bien de faire dépendre l'Eucharistie d'un modèle particulier de personne ?

« *Faute de candidats, va-t-on laisser les communautés sans le signe eucharistique... ou fera-t-on preuve d'imagination, d'inventivité ?* », se demande le Père Ch. DELHEZ²³.

L'Eglise est présente par l'assemblée, dès lors, en l'absence de quelque ministre, un baptisé ne pourrait-il pas devenir l'organe de suppléance et présider la célébration ? Dans ce cas et pour rassurer les plus timorés, le vieux principe « *Ecclesia supplet* » pourrait être utilisé²⁴. Pourrait-on même imaginer qu'il ne s'agirait plus de suppléance, mais plutôt la règle habituelle ? Serait-il possible de faire évoluer des siècles d'une pratique accréditée pour retrouver un modèle de célébration indépendant du sacrement de l'ordre ?

²² « Les ministères dans l'Eglise » : Revue Etudes 337 (1972).

²³ Ch. DELHEZ, « Vers des communautés nouvelles » : La Libre Belgique, mardi 05/02/2013, p. 55.

²⁴ Au 16^e siècle, Martin LUTHER a soutenu qu'en cas d'urgence, une communauté pourrait déléguer l'un de ses membres pour présider l'eucharistie.

D'autre part, qu'avons-nous peur de perdre ? « *Si vraiment cette éventualité apparaît comme la réponse adéquate, ce serait une faute contre l'Esprit de l'écarter* », affirme G. REMY²⁵.

Dans l'Eglise primitive, chez Paul et en Lc/Ac, on trouve une variété de noms pour désigner les ministères : *apôtres, prophètes, docteurs (enseignants), presbytres, pasteurs, évangélistes, évêques, diacres*. Toutefois, il n'est pas toujours facile de déterminer ce qui est visé dans chacun de ces termes, ni en terme de ministère, ni en terme de mission attendue.

« *Ceux que Dieu a établis dans l'Eglise sont premièrement les apôtres, deuxièmement les prophètes, troisièmement les docteurs* » (1 Co 12,28). Ces derniers, avec les prophètes, présidaient habituellement l'Eucharistie. Lorsque leur nombre diminuait, on était obligé de faire appel aux « administrateurs » des communautés qu'étaient les presbytres et aux évêques. Cet extrait de la *Didachè* (vers 90-100) en témoigne : « *Elisez-vous des évêques et des diacres dignes du Seigneur... Ils remplissent eux aussi auprès de vous le ministère des prophètes et des docteurs. Ne les méprisez pas, ils sont avec les prophètes et les docteurs, les hommes les plus respectés parmi vous* ».

- Les prophètes, inspirés par l'Esprit, ont reçu le charisme pour proclamer des prières de bénédiction, comme la prière durant l'Eucharistie.

- Les docteurs assuraient un enseignement assez systématique en s'appuyant sur les Ecritures (Ac 13,1). Leur mention dans plusieurs écrits du Nouveau Testament signale l'importance de l'enseignement dans les communautés.

Ces deux ministères, pendant un certain temps, furent les plus honorés. On considérait qu'il s'agissait de *charismes*, de dons insufflés directement par l'Esprit. Leur mode de désignation au service de

²⁵ « Eucharistie et ministère sacerdotal. De l'actualité aux origines chrétiennes » : Revue Théologique de Louvain 138/1, 2016.

Réflexion 6

Abus de pouvoir et cléricalisme.

Depuis le concile Vatican II, on discute beaucoup du sacerdoce. Pour simplifier, nous dirions qu'avant le concile, il s'agissait des évêques et des prêtres ; avec le concile a été introduite l'idée du sacerdoce des laïcs. Le fait que le concile aborde ce concept en le modifiant est signe que non seulement il posait déjà question, et nous pourrions même dire "problème". Le concept de sacerdoce des laïcs a apporté de la confusion dans laquelle pouvait se noyer le problème.

Selon le dictionnaire de la foi (Cerf), il est bien question de privilège et de séparation absolue. Le '*sacerdoce*' est la fonction de ceux qui ont le privilège du sacré ou de certains rapports avec le sacré. Le '*sacré*' (grec '*hieros*') (hébreu '*qadosh*') est l'idée d'une séparation exclusive, d'une barrière difficilement franchissable. Une séparation entre quoi et quoi ? Entre le visible et l'invisible, entre les forces bénéfiques et les forces maléfiques, entre le fascinant et le terrifiant, ... Le sacré se compose alors des gestes, des postures, des rituels, des personnes pour faire le lien, pour obtenir de bonnes dispositions. Les profanes restent à l'écart. Nous parlons de sacré... et de tous les mots qui en découlent : sacraliser, consacrer, sacerdoce, sacerdotal, ...

Il est dommage que ce terme de sacerdoce ait été utilisé pour parler du sacerdoce commun des fidèles.

Par son incarnation, Jésus donne à toute l'humanité accès et communion à Dieu. Là encore c'est affirmer par la foi chrétienne, le dépassement et l'annulation de tout culte sacré, de toute fonction sacrée, de tout sacerdoce. En gardant le mot, la tradition s'est exposée à véhiculer la notion qu'il fallait abandonner.

Dans le Nouveau Testament, on parle peu de sacerdoce. L'occurrence du terme n'est que de 5. Alors reposons-nous la question : pourquoi l'Eglise a-t-elle créé ces subtilités "sacerdotales" ? Les termes du concile se trahissent eux-mêmes : quand il parle de sacerdoce, très vite il parle de pouvoir (sacré ou non). Quant au terme "*laïc*" (*laikos* en grec), il n'apparaît pas dans le Nouveau Testament. Le binôme laïc-clerc n'est pas structurant pour les premières communautés chrétiennes.

Il n'y a pas de sacré chrétien : les deux termes sont antinomiques. Ils s'excluent l'un l'autre. Pour évoquer l'altérité de Dieu, il y a bien d'autres termes (transcendant, spirituel, chrétien, évangélique,...).

Vers la fin du II^e siècle est inventée la catégorie du "*laïc*", définie comme "non-clerc". Cette définition négative acquiert rapidement une connotation péjorative. Ainsi sera marquée l'histoire des relations laïcs-clerics. Les deux termes n'étaient pourtant pas trop opposés au départ car les clerics proviennent des rangs des laïcs. L'histoire se souvient de ce temps où l'on pouvait élire un laïc évêque, voire pape. Mais l'importance donnée à la célébration eucharistique a bien vite changé la donne. Pouvoir eucharistique et pouvoir sur le peuple se conjuguent à merveille ! L'ordination devient une investiture...

Les responsables, prêtres, des communautés ont été sacrés, en même temps que le culte retrouvait la notion de sacrifice, plus que de communion fraternelle. La théologie a évolué dans le même sens.

« ...une évolution sémantique néfaste. La notion chrétienne du prêtre s'en trouve contaminée par les réalités toutes différentes que recouvre un même nom. Et les mots souvent corrompent la pensée. »²⁷ En fait, pourrait-on encore parler du sacerdoce du Christ, mais uniquement de lui, pour en dire « qu'il rend caduque, définitivement et absolument, en christianisme, le terme même de sacerdoce. »²⁸

Il faudra ensuite remonter à l'époque de la Réforme pour découvrir les assises d'une théorie à propos d'un sacerdoce spécifique aux prêtres, histoire de s'opposer à la pensée des réformateurs. De plus, cela était bien dans la mentalité du Moyen-Age, il suffisait de transposer en termes ecclésiaux des réalités sociales de l'époque. Il suffisait de pêcher dans l'Ancien Testament les citations bibliques pour asseoir ces théories et le débat était clos. La société médiévale était inégalitaire et les distinctions bien établies : seigneurs et vassaux, haut clergé et bas clergé, ... On finit même par croire que ces distinctions étaient ontologiques et donc protégées par le "droit naturel". Il ne restait plus qu'à échauffer des théories justificatives : ministère ordinaire ou extraordinaire, etc ... pour finir par confisquer l'Eglise et sa gouvernance au profit d'une élite sacerdotale consacrée par des rites, qualifiée de nombreux titres et décorée de moult ornements.

La distinction entre sacerdoce commun des fidèles et sacerdoce ministériel sera scellée dans la hiérarchie et l'ordination :

- La hiérarchie se fonde sur l'idée d'une puissance sacrée se communiquant, une source sacrée qui sacralise un ensemble. Inspiré de la mystique du Pseudo-Denis (476), même Saint-Thomas (XIII^e) défendra cette idée. Cette pensée va structurer l'Eglise entière jusqu'à aujourd'hui.
- L'ordination range chacun dans un ordre bien précis, à son rang. Elle sépare. Tel est le principe de l'organisation de la société

²⁷ BERERE Marie-France "Le prêtre et le sacré" in magazine Golias 96 & 97, mai/août 2014, France

²⁸ BERERE Marie-France, idem

romaine (le pouvoir ou la plèbe). L'art a été de transposer cette vision en la déclarant de droit divin.

Dans un document de travail pour le diocèse (de 2005), on pouvait lire : *"Le ministère ordonné remonte aux apôtres : la fonction apostolique est transmise par l'imposition des mains..."*. Or, par la vocation baptismale, chacun est en charge de la mission apostolique. D'autres parlent ainsi : *"Nous avons réussi à préserver, à côté de la valeur unique du sacrifice et du sacerdoce du Christ, la conscience lévitique du caractère sacré d'un service sacerdotal particulier qui nous met en contact avec les symboles cultuels de la présence de Dieu..."*²⁹ Il faut admirer les efforts de certaines théologies et de leur rhétorique pour justifier la prise de pouvoir des clercs, jusqu'à en faire une volonté divine ! Et le droit divin, il n'y a rien de tel pour gouverner une Eglise.

Nous ne sommes pas simplistes. Nous avons conscience qu'une autorité est nécessaire dans l'Eglise. Encore faut-il bien distinguer l'autorité et le pouvoir. Si l'autorité doit être voisine de la sagesse, le pouvoir par contre se révèle être la grande tentation, la grande maladie. Quand on a le pouvoir, on s'y accroche, quitte à modifier les règles du jeu pour le garder. Et le service que l'on doit rendre, passe en second.

Cette soif de pouvoir confisqué par les clercs est à la source du cléricalisme. Le cléricalisme est, dans l'histoire, la dérive de l'Eglise. Aujourd'hui encore, le Pape François n'a pas hésité à le dénoncer dans la Curie romaine, mais jusque dans les sacristies de nos paroisses, nous pourrions poursuivre la dénonciation. Par l'ordination, les clercs s'attribuent un pouvoir sacré, consolidé par une armada de rites et de règles (y compris juridiques, tel le droit canon), véritable héritage d'une administration impériale. L'ensemble des pouvoirs concentrés sur un très petit groupe, le clergé, ne peut manquer de produire un esprit de caste. Et qui dit esprit de caste, dit aussi magouilles et loi du

²⁹ BROWN R.E. "101 questions sur la Bible- un exemple : repenser le sacerdoce" sur le net

silence à l'origine de toutes les déviances et aberrations liées, par exemple, aux crimes sexuels commis par ce même clergé.³⁰

C'est, à notre point de vue, une fausse bonne idée de penser ordonner des femmes et/ou des hommes mariés. Cette idée se fonde sur la nécessité d'avoir à tout prix un clergé quitte à modifier les règles d'accès au sacré. Mais cette idée ne va nullement apporter un souffle nouveau aux communautés et à l'Eglise. Nous sommes là, toujours, dans du cléricalisme aveugle.

Il convient de bouleverser cette organisation et ces pratiques séculaires afin de retrouver une dynamique communautaire plus proche de l'esprit de Jésus-Christ. L'Evangile sauvera l'Eglise. Changer les règles pour retrouver l'esprit. Ce changement de mentalité est un but à poursuivre, non seulement chez les clercs (et ce sera difficile) mais aussi parmi l'ensemble des baptisé.e.s (la tâche n'en sera pas moindre).³¹

Un canoniste réputé dans notre diocèse disait que séparer gouvernance et prêtrise était un non-sens... Nous affirmons l'inverse : ce serait un service à rendre à l'Eglise. Nous pensons même que, pour supprimer le cléricalisme, il faut supprimer le clergé. Pourquoi mettre à part celui qui se préoccupe et porte la responsabilité de sa communauté ? Pourquoi lui imposer un état de vie autre ? Pourquoi imaginer que ce service doit être "à vie" alors qu'il pourrait être rendu pour un temps déterminé ? La vie d'une communauté chrétienne est d'abord de la responsabilité de la communauté elle-même, et donc de chaque chrétien !³²

³⁰ Lire aussi CCBF Conférence Catholique des Baptisé.e.s Francophones "Les cathos face au cléricalisme – 1ère enquête de terrain", enquête réalisée en mars-avril 2019 en France

³¹ Marie-Jo THIEL "L'Eglise catholique face aux abus sexuels sur mineurs" Ed. Bayard, Mont-Rouge, France, 2019

³² Réflexions complémentaires in :

DESMAZIERES Agnès "L'heure des laïcs – proximité et coresponsabilité" Ed. Salvator/Forum, Paris, 2021

METZGER Marcel "Quelle articulation entre le sacerdoce ministériel et le sacerdoce commun lors de l'eucharistie ?" in revue Feu Nouveau 64/4, avril-mai 2021, Gilly, Belgique

Réflexion 7

Où est l'Eglise ? Où n'est-elle pas ?

A lire les gazettes chrétiennes, à consulter l'annuaire d'un diocèse, à suivre les infos... la vie de l'Eglise donne l'impression de se dérouler dans les églises et dans les paroisses. Voilà un point de vue non seulement réducteur, mais aussi fallacieux. L'Eglise déborde les paroisses mais cela est tu et n'est jamais mis en évidence. Peut-être parce que cela est hors du "pouvoir de contrôle" de l'Eglise !

En rencontrant un canoniste bien connu de notre diocèse, celui-ci nous rappelait qu'avant de penser ministères, ce sont les communautés chrétiennes qui passent en premier. Trop souvent et aujourd'hui encore, l'Eglise a tendance à confondre paroisse et communauté chrétienne. Hors de la paroisse, point de salut ? Que nenni ! Hors paroisse de nombreux chrétiens vivent leur foi avec force et conviction, la plupart du temps sans avoir "besoin" de l'Eglise !

Joseph MOINGT nous recentre sur la vocation chrétienne : *"Sont-ils (les catholiques) tous conscients que la spécificité de la foi chrétienne est de croire en un Dieu se révélant dans un homme et que cela met une différence radicale entre le christianisme et les autres monothéismes ? Ont-ils tous bien compris que le tout de la foi est*

*l'habitation du Saint-Esprit de Dieu et du Christ dans le croyant rendu participant de la vie de Dieu en pleine union avec tous ses frères ? Et pourtant, la vraie vie chrétienne est de "croire" cela, qui ne peut être cru que "vécu", vécu dans une soif d'intelligence et dans la jouissance d'une pleine liberté auxquelles Dieu même convie le croyant."*³³

Soucieuse de son organisation, de sa structuration (de son pouvoir ?), l'Eglise a fini par s'éloigner, ne plus voir et oublier de nombreuses périphéries. Et si parfois certaines associations et aumôneries sont mises en valeur, cela donne l'impression de justifier une bonne conscience et d'excuser l'absence aux périphéries. En fait, l'Eglise a d'autres préoccupations, dont la principale est de dire des messes ! L'organisation ecclésiale favorise une stabilité structurelle aux dépens de la foi et de ses risques.

A la fin du XIX^e, la préoccupation eucharistique des théologiens était *"le sacrifice"* qui allait de pair avec la sacralisation des rites. Il suffisait de puiser des citations de l'Ancien Testament pour en faire un appendice de la *"parole de Dieu"*. L'incarnation s'est alors effacée au profit de la rédemption comme sacrifice propitiatoire, compensatoire des péchés du monde afin d'apaiser la colère de Dieu. La messe a pris la dimension de la célébration de la mort de Jésus comme un sacrifice sanglant que Dieu exigeait lui-même pour payer la rançon du crime des hommes. Nous sommes bien loin de la théologie de Saint Irénée qui parlait d'un *"sacrifice de louange"*³⁴. La mort sur la croix fut valorisée comme le sacrifice le plus beau, le plus efficace, parce que le plus douloureux. C'est bien ce que montre avec conviction le film *"La passion"* de Mel GIBSON.

Aujourd'hui encore, la préoccupation de l'Eglise reste *"eucharistico-centrée"* : l'important est de célébrer des messes ! Quand on envisage

³³ Joseph MOINGT "Croire quand même – Libres entretiens sur le présent et le futur du catholicisme" Ed. Champs essais, Temps présents, 2010, France

³⁴ Lire aussi : Recherche théologique "L'eucharistie dans l'histoire" in Golias magazine, mai/juin 2003, France

un rassemblement, le point central doit être l'eucharistie. Quand on fait des statistiques sur la vie de l'Eglise, on compte combien viennent à la messe. Quand on évalue notre présence d'Eglise, on sort le programme des messes par unité pastorale, en veillant à bien arroser chaque paroisse. Que font 2 chrétiens quand ils se rencontrent ? Ils font une messe ! Cette importance de l'eucharistie, ce sacrifice propitiatoire, est renforcée par la constitution dogmatique³⁵ de Vatican II. Quant à la participation de l'assemblée lors de ces eucharisties, force est de constater qu'il s'agit surtout de passivité.

Pourtant, le centre de la vie chrétienne n'est pas l'eucharistie, mais bien le baptême ! Nous osons l'affirmer puisque nous reprenons cette affirmation de la bouche du pape François. Aux origines, les ministères étaient des services rendus à la communauté. Le serviteur était issu de sa communauté et recevait délégation pour sa tâche. Très vite l'Eglise a voulu organiser et diriger ces délégations. Au XII^e siècle, Thomas D'AQUIN organisa la fin de la diversité des ministères et établit un cursus clérical (de 7 niveaux). Aujourd'hui, il serait temps d'oser la sécularisation des ministères et d'en rendre l'initiative aux communautés. La théologie des sacrements mériterait d'être revisitée !

L'Eglise s'était organisée autour de l'eucharistie en instituant les paroisses. Ce modèle est plus qu'en perte de vitesse, peut-être parce que ses fondations sont en perte de sens ?

Charles DELHEZ écrivait en 2019 : *"Nous assistons à la disparition de la 'matrice catholique' de notre société occidentale, à la fin du 'modèle paroissial'. Celui-ci est exsangue dans les campagnes et survit à peine dans les villes. Jadis, l'institution romaine quadrillait tout le territoire. Chaque étape de la vie était encadrée par elle, quasi chaque association avait son aumônier. L'Eglise dictait les valeurs, soutenait les arts, organisait les universités et offrait un sens à la vie par sa spiritualité. Notre société était chrétienne. On en est loin aujourd'hui."*

³⁵ Lumen Gentium 11

Les institutions sont désormais laïques et la culture se sécularise, les citoyens se défont de la religion."³⁶

C'est donc une fausse bonne idée de croire que l'ordination de femmes ou d'hommes mariés viendrait solutionner les pannes que connaît l'Eglise. C'est le paradigme qu'il convient de changer, l'esprit de l'évangile est à ranimer, la responsabilité de chaque baptisé à privilégier.

Que pensent les chrétiens de leur Eglise ? Les différents rapports à propos de la synodalité sont éloquentes. Nous pouvons lire dans le rapport de synthèse de l'Eglise de Belgique : *"L'Eglise est perçue par de nombreux croyants comme dotée de structures cléricales et trop hiérarchisées. Elle est ressentie comme moralisante, formaliste, éloignée de la vie des gens et intrusive."* Et plus loin, *"Repli sur soi des communautés qui fonctionnent en cercle restreint et habituel, en dépensant leurs énergies à organiser une vie de la paroisse plutôt qu'à aider les personnes à vivre une relation d'amour avec le Seigneur ; pour beaucoup de catholiques à la périphérie, l'Eglise se réduit à la distribution de sacrements."* Ou encore *"L'Eglise est considérée par beaucoup comme étrangère au monde : sa position sur les questions éthiques et l'égalité des sexes est régulièrement évoquée. Beaucoup soulignent l'ambivalence d'une Eglise qui parle d'un Dieu amour, proclame l'Evangile et d'autre part exclut des personnes sur base de leur orientation, en raison de certains choix de vie."* Enfin *"Les structures formelles de l'Eglise sont encore jugées trop cléricales, de même que la formation des prêtres. L'Eglise est ancrée dans la routine, deux générations en retard. La concentration des pouvoirs dans l'Eglise est une cause de scepticisme par rapport au processus synodal."*³⁷ On ne peut donc pas nier que même les chrétiens ont des difficultés avec l'Eglise telle qu'elle est structurée, avec les idées et les prises de

³⁶ DELHEZ Charles "L'Eglise, un système qui s'effondre", article, mai 2019

³⁷ Conférence des évêques de Belgique "Pour une Eglise synodale, communion, participation, mission" document de synthèse nationale du processus synodal dans l'Eglise de Belgique, juillet 2022;

position de celle-ci, avec sa présence pastorale pour laquelle il conviendrait plutôt de parler d'absence pastorale.³⁸

Au cœur de nos célébrations et de nos sacrements, nous vivons cette conviction que nous avons besoin de paroles qui authentifient. Ces paroles doivent venir d'un tiers, d'un autre ! Mais soyons clairs : qui est habilité à le faire ? Probablement qu'on ne s'institue pas soi-même, par contre, il n'est pas nécessaire de rentrer dans des subtilités ontologiques liées au sacerdoce. Nos constructions humaines de l'Eglise d'aujourd'hui ne deviennent-elles pas une trahison du message du Christ ?

³⁸ CCBF Conférence Catholique des Baptisés.e.s Francophones "Les cathos face au cléricisme – 1ère enquête de terrain", enquête réalisée en mars-avril 2019 en France

Table des articles

Avant-propos	5
Une pratique pastorale, un questionnement théologique, une démarche de réflexion.	
Réflexion 1, en guise d'introduction	9
L'accès aux sacrements.	
Réflexion 2	15
Efficacité du sacrement.	
Réflexion 3	21
Le « sacerdoce » ... mission ou ordination, individu ou communauté ?	
Réflexion 4	29
La place de la femme dans l'Eglise.	
Réflexion 5	37
Les premières communautés : sans prêtres ?	
Réflexion 6	43
Abus de pouvoir et cléricalisme.	
Réflexion 7	49
Où est l'Eglise ? Où n'est-elle pas ?	

A propos des auteurs

Romain BLANDIAUX

Marié et père de famille. Anciennement, professeur de religion. Actuellement, aumônier en hôpital général et psychiatrique depuis 2019.

Roger FRANSEN

Prêtre du diocèse de Liège, ancien professeur et aumônier du Mouvement Ouvrier Chrétien (MOC), licencié en philosophie.

Gaby HANSENNE

Mariée, mère et grand-mère.

Bénévole en accompagnement de fin de vie. Responsable d'équipe de visiteurs de malades. Membre de la commission vicariale de la Santé, "service des visiteurs de malades et maisons de repos".

Jean-Philippe KAEFER

Marié et père de famille. Docteur en Ecriture Sainte, professeur émérite de Sciences Religieuses HELMO (Liège) et inspecteur du cours de religion dans le Secondaire. Actuellement, Promoteur de Travaux de Fin de Formation à l'ISCP (Liège). Collaborateur à la revue « Feu Nouveau ».

Xavier LAMBRECHT

Après un séjour en Afrique, a été aumônier en milieu populaire et ouvrier, aumônier de prison, aumônier en milieu psychiatrique. Actuellement, adjoint au Vicariat de la Santé pour la pastorale des hôpitaux généraux et psychiatriques.

Assistant social, certifié formateur de formateurs, et prêtre du diocèse de Liège.

Sébastien LOUIS

Aumônier de prison, master en traduction anglais-allemand, étudiant en 1^{re} année de master d'études bibliques, marié, laïc engagé en paroisse, animation de temps de prière.

Bérengère NOEL

Fille de la Charité de Saint Vincent de Paul. Responsable de l'équipe d'aumônerie catholique au CHU de Liège. Membre de la Commission Vicariale en Milieu Hospitalier (Vicariat de la Santé).

Membre de l'ASBL Casa Béthanie (colocation solidaire avec des personnes sans abri).

Rosalie SPECIALE

Professeur de religion retraitée (Enseignement Provincial Liégeois et HELMO pédagogique Liège et Theux). Actuellement, aumônière à la prison de Lantin. Longtemps active en paroisse et maintenant, membre de deux communautés de partage et de lecture biblique.

Caroline WERBROUCK

Mariée et mère de famille. A étudié la théologie à la faculté de l'UCLouvain. Aumônière en milieux hospitaliers depuis une vingtaine d'années. Vicariat de la Santé du Diocèse de Liège.

**Cette publication veut contribuer à la réflexion et au débat.
N'hésitez pas à faire part de vos réactions aux auteurs.**

Adresse de contact :

Xavier LAMBRECHT
40, rue des Prémontrés à 4000-Liège (Belgique)
justice.633@hotmail.com

**Tout droit de reproduction autorisé,
à condition d'indiquer clairement la source et les références :**

**"Rendons l'Eglise au peuple de Dieu ! –
Pour en finir avec le cléricalisme"
Production collective, Liège (Belg.), 2023,
justice.633@hotmail.com**

**Vous pouvez soutenir librement la publication et la diffusion
par un geste de soutien :**

BE91.0011.9288.4576

**Vous pouvez également commander des exemplaires
auprès des auteurs**

**Participation aux frais de publication :
5 € (+ frais de port)**